


Formation / Accompagnement Reprise d'activité - Contexte épidémie Covid-19

Cette formation sur l'évaluation et prise en compte du risque Covid-19 doit vous permettre d'organiser la reprise d'activité.

 Formation

 Sessions sur demande

 Attestation de présence

 Formation présentielle

 14 heures

Référence de la formation: FR-SE20 | Numéro de fabricant:

Version: 01.12.2022. Vous trouverez toutes les informations actuelles sur <https://academie-fr.tuv.com/s/FR-SE20>

Les enjeux pour les directions et les encadrants sont de renforcer la notion de travail en sécurité en favorisant une reprise dans les meilleures conditions possibles. Mais ces conditions particulières ne doivent pas occulter les autres risques toujours présents. De plus l'impact d'ordre psychologique sur les individus est susceptible d'avoir des répercussions réelles sur les capacités individuelles et collectives liées à la reprise de l'activité et à la contribution à un retour progressif à une situation « normale ».

Notre méthodologie allie une prise en compte des risques infectieux associés à une re-mobilisation sur les risques « quotidiens » et une réflexion préalable concernant les risques psychosociaux.

Les objectifs

- Identifier les risques et les enjeux
- Construire un plan de reprise d'activité
- Organiser et coordonner une reprise d'activité en sécurité

Le public ciblé

Toute personne en charge de définir l'organisation pour la reprise d'activité ou de la coordonner.

Les prérequis

Aucun.

Le contenu de la formation

Bloc 1 : Connaissance du risque - *3h maximum*

Comprendre la pathologie pour évaluer les risques

- Mode de transmission
- Manifestation physique et physiologique
- Conséquence humaine et physique

L'obligation réglementaire

- Rappel des obligations des employeurs et des salariés, agents
- Notion de droit de retrait
- Rappel notion Accident de service / Travail – Maladie Professionnelle

Les enjeux de responsabilités

Questions/Réponses

- Rappel de la notion de faute inexcusable ou carence fautive de l'administration
- Focus sur l'arrêt de jurisprudence

Rappel de l'importance de continuer à maîtriser les autres risques

Les principes généraux de prévention

Bloc 2 : Evaluer pour permettre une reprise d'activité en sécurité : *3h maximum*

Rappel des Principes d'évaluation des risques et de création de mesures de prévention

La prise en compte de l'activité et de l'environnement du poste de travail

Comment évaluer le risque?

- Evaluer les situations de travail à risque

- Présentation du questionnaire d'évaluation

Comment définir les mesures de prévention?

- Présentation des axes de mesures de prévention
- Présentation d'une fiche métier **P**réparer **R**éaliser **C**ontrôler

Comment et pourquoi mobiliser les acteurs internes de la prévention ?

- Pourquoi valoriser le dialogue social?
- Mobiliser les acteurs de la prévention
- Quelles sont potentiellement les futures conséquences psychologiques de la crise?
- Comment gérer les services plus longuement impactés par la baisse d'activité?

Vers le plan de reprise

Bloc 3 : Construire le plan de reprise - Coaching - *durée à définir en fonction du besoin*

- Construire le plan de reprise
- Coordonner la mise en oeuvre du plan de reprise

Informations importantes

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter avant de procéder à l'inscription en envoyant un mail à formation@fr.tuv.com. Nous mettrons tout en œuvre pour répondre à votre besoin de formation.

If you have a disability, please contact us before registering by sending an email to formation@fr.tuv.com. We will do our best to accommodate your training needs.